Déposez et suivez votre demande d'intervention grâce à l'Espace Clients

Un problème technique dans votre logement ou dans les communs de votre immeuble ?
À tout moment de la journée et de tout lieu, transmettez directement votre demande d'intervention à votre agence en 2 minutes.

- **En cliquant sur "Demande d'intervention"**
- **Après la lecture d'un bref rappel sur ce qui relève des réparations locatives, la saisie débute avec plusieurs choix proposés par catégorie, pièce et équipement concerné**
- **Puis un choix est à faire parmi une liste de problèmes fréquemment rencontrés**
- **Et enfin, un récapitulatif est proposé, vous laissant la possibilité de joindre une photo**

Une fois la demande envoyée, c'est votre agence qui s'occupe du traitement avec un premier retour sous 24h, visualisable, lui aussi étape par étape, sur l'Espace Clients.

Rapide et pratique !